



Changement d'affectation d'un local d'habitation en local commercial

Par **Alixlabbé**, le **16/09/2019** à **12:11**

Bonjour,

Nous avons un nouveau copropriétaire qui a acheté 2 lots, un au rdc et un en entresol. Sur le règlement de copropriété, il est bien stipulé que l'immeuble est à usage d'habitation. Le lot au rdc est désigné comme garage, l'entresol comme annexe.

Il a transformé ses 2 lots : le rdc en local commercial et l'entresol en appartement.

Il aurait dû demander l'autorisation en assemblée générale. Nous avons l'intention de le faire à la prochaine AG.

Ma question est quelle majorité doit on obtenir pour valider le changement d'affectation ?

Nous avons l'intention d'accepter ses changements mais à condition d'un recalcul de la répartition des charges, car actuellement ses tantièmes sont pondérés en raison de l'ancienne affectation (garage, annexe). Même question, à quelle majorité doit on voter cette résolution ? Peut elle être rétroactive ?

Vous remerciant.